



Buhez An Dre

Bulletin communal n° 366 – Avril 2023

Ecole Publique de Trémaouézan

Portes ouvertes
le 1er Avril 2023

De 10h à 12h

Dossier d'inscription et
informations à l'école ou sur le
site internet de la mairie:
[tremaouezan.bzh/ecole-et-vie-
scolaire/](http://tremaouezan.bzh/ecole-et-vie-
scolaire/)



Information importante :

Suite à une décision
intempestive et unilatérale de
l'opérateur **ORANGE**.
L'adresse e-mail
mairie-tremaouezan@wanadoo.fr

a été rendue inopérante.

Désormais la mairie de
Trémaouézan peut être
contactée à l'adresse suivante

mairie@tremaouezan.bzh



Mairie – 1, venelle des Enclos – 29800 TREMAOUEZAN
Tel : 02.98.20.87.12
Courriel : mairie@tremaouezan.bzh

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

Accord :

PATROM DULAC – habitation – 28 février 2023

Le projet de la boîte à livres

La boîte continue de prendre forme.

Samedi 11 mars, nous avons réalisé le ponçage de la boîte à livres ainsi que la peinture à l'extérieur.

Merci à Yohann (papa de Lina) et Yves (papa de Léa) pour leur travail.

Samedi 18 mars, nous avons continué la peinture à l'intérieur de la boîte.

Merci Yanna pour son travail.

Prochaines étapes :

-Réalisation du dessin (pour la décoration) demandé par les enfants du CMJ. Ce travail sera réalisé par Lucie MARCILLAT.

-Pour finir les enfants du CMJ seront sollicités pour mettre de la couleur au dessin.

Rendez-vous au prochain BaD pour la suite des événements



Les coiffes sur Landerneau et son pays et plus particulièrement à Trémaouézan au début du XXe siècle

La ville de Landerneau est un carrefour entre deux évêchés : le Leon au nord et la Cornouailles au Sud . Des terroirs dont les costumes côtoient les citadines sur les marchés.

Il est donc impossible de parler d'unité territoriale tellement les modes vestimentaires étaient variées. Les coiffes au sein d'un même terroir évoluent dans leurs formes et dans leurs matières selon la ville, le quartier parfois et, bien entendu, le temps.

Ainsi sur Trémaouézan, deux modes (paysannes uniquement), se retrouvaient : la Choukenn principalement et la Sparlenn.

La « **Choukenn** » était aussi surnommée la « Penn paket » (tête empaquetée) ou la « laitière ».

Elle se compose d'un bonnet qui forme le corps de la coiffe, d'une visagière qui est la partie haute dans le prolongement du visage et des ailes formées par la visagière repliée de part et d'autres du visage. Une coulisse est présente au niveau de la nuque renfermant un lacet qui viendra maintenir la coiffe en étant croisé autour de la tête.

La coiffe est d'abord en lin pour tous les jours puis en tulle ou en mousseline

brodée pour les grandes cérémonies.

Cette coiffe était présente sur notre secteur à la Forêt-Landerneau, Landerneau, Plouedern, Saint Thonan, Saint Divy et Trémaouézan mais elle était portée sur 49 communes du nord ouest du territoire.



La « **Sparlenn** » était aussi surnommée « Titaman » ou « n°8 ».

Elle se compose d'un bonnet qui forme le fond de la coiffe et d'un bandeau surmonté de dentelle au niveau du visage qui est replié vers l'arrière de la coiffe formant un «8» aplati. La largeur et les orientations des ailes indiquent la commune d'origine de celle qui la porte.

La coiffe était d'abord en lin au XIX^{ème} puis en organdi et en Batiste vers 1880-90 et enfin en filet de coton parfois brodé au début du XX^{ème}.

Elle était portée à Landerneau, la Martyre, la Roche-Maurice, le Tréhou, Pencran, Ploudiry et Tréflevez. Mais par échanges et proximité, on l'a vu portée à Trémaouézan.



Mariage de Jeanne Louise Marie Scholastique AUFFRET et de Jean Clause Marie Antoine COAT à Trémaouézan le 07-07-1936



FRELONS ASIATIQUES

Reconnaître les frelons Asiatiques

Frelon asiatique (*Vespa Velutina*) : Il est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le 1er segment. Sa tête, vue de face, est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités.

Évolution du Nid primaire

Courant Mars, Avril et Mai, les fondatrices (reine frelon asiatique) vont commencer leur nid. Celui-ci peut se trouver sous le cache-moineau d'une maison, d'un abri de jardin, d'un hangar, d'un abri à bois, d'une entrée de maison...

C'est à ce moment-là, que le nid peut être détruit le plus facilement. Tard le soir ou tôt le matin, quand on est sûr que la fondatrice est à l'intérieur. Un coup sec avec une plaque de bois ou le talon d'une chaussure peut faire l'affaire suivant la position du nid.

Pour avoir plus de renseignements aller sur internet : piéger les fondatrices puis suivre les recommandations

Moins de nids primaires = moins de nids secondaires donc moins de frelons qui mangeront vos pommes, poires, figues...

Ces frelons détruisent les colonies d'abeilles et autres insectes sans distinction.

Le référent sur la commune est **Mr Yvon LE ROY.**

Contact : Tel 02.98.20.91.65.



Si vous souhaitez nous faire parvenir un article ou une annonce, envoyez-les à l'adresse suivante :

**Buhezandre@
tremaouezan.bzh**

Les articles pour le bulletin de Mai sont à nous faire parvenir pour le 20 Avril.

Scannez-moi pour découvrir le nouveau site et y retrouver les anciens bulletins municipaux



tremaouezan.bzh